

Le contrôle des structures



Possibilité de compléter avec d'autres modules de 3h30

Le contrôle des structures est un dispositif souvent méconnu. Les enjeux pour vos clients agriculteurs sont pourtant cruciaux.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Comprendre la logique du contrôle des structures et son vocabulaire ; savoir lire un schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA) ; identifier les acteurs
- Savoir identifier les cas de déclenchement du contrôle des structures
- Connaître les cas dans lesquels une demande d'autorisation d'exploiter est requise
- Cerner les cas où l'exploitant est soumis à une simple déclaration
- Anticiper ce sujet (délais d'instruction, formalités) et le gérer dans le cadre de la rédaction d'actes



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Supports visuels
- Exemples concrets
- Tableaux de synthèse



FORMATEUR

Sandrine BESSON
Juriste consultant du CRIDON LYON



DURÉE

3h30

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs

NIVEAU

Débutant
Initié

OBJECTIF

- Acquérir des connaissances de base
- Améliorer sa pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Avoir déjà été confronté à des problématiques liées au contrôle des structures



PLUS-VALUE

- Sécuriser les dossiers dans lesquels la question du contrôle des structures se pose
- Être en mesure de donner un conseil avisé à son client



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 **OBJECTIFS, OUTILS ET DÉFINITIONS DU CONTRÔLE DES STRUCTURES**

30min

2 **OPÉRATIONS SOUMISES À AUTORISATION**

1h30

- Contrôle lié au bien exploité (superficie, suppression/réduction d'une exploitation existante, distance par rapport au siège)
- Contrôle lié à la personne exploitante (capacité/expérience professionnelle, pluriactivité...)

3 **OPÉRATIONS SOUMISES À DÉCLARATION**

30min

- Biens familiaux

4 **OPÉRATIONS EXEMPTÉES DE CONTRÔLE**

15min

5 **OPÉRATIONS SAFER**

15min

6 **FOCUS SUR LES OPÉRATIONS SOCIÉTAIRES**

30min